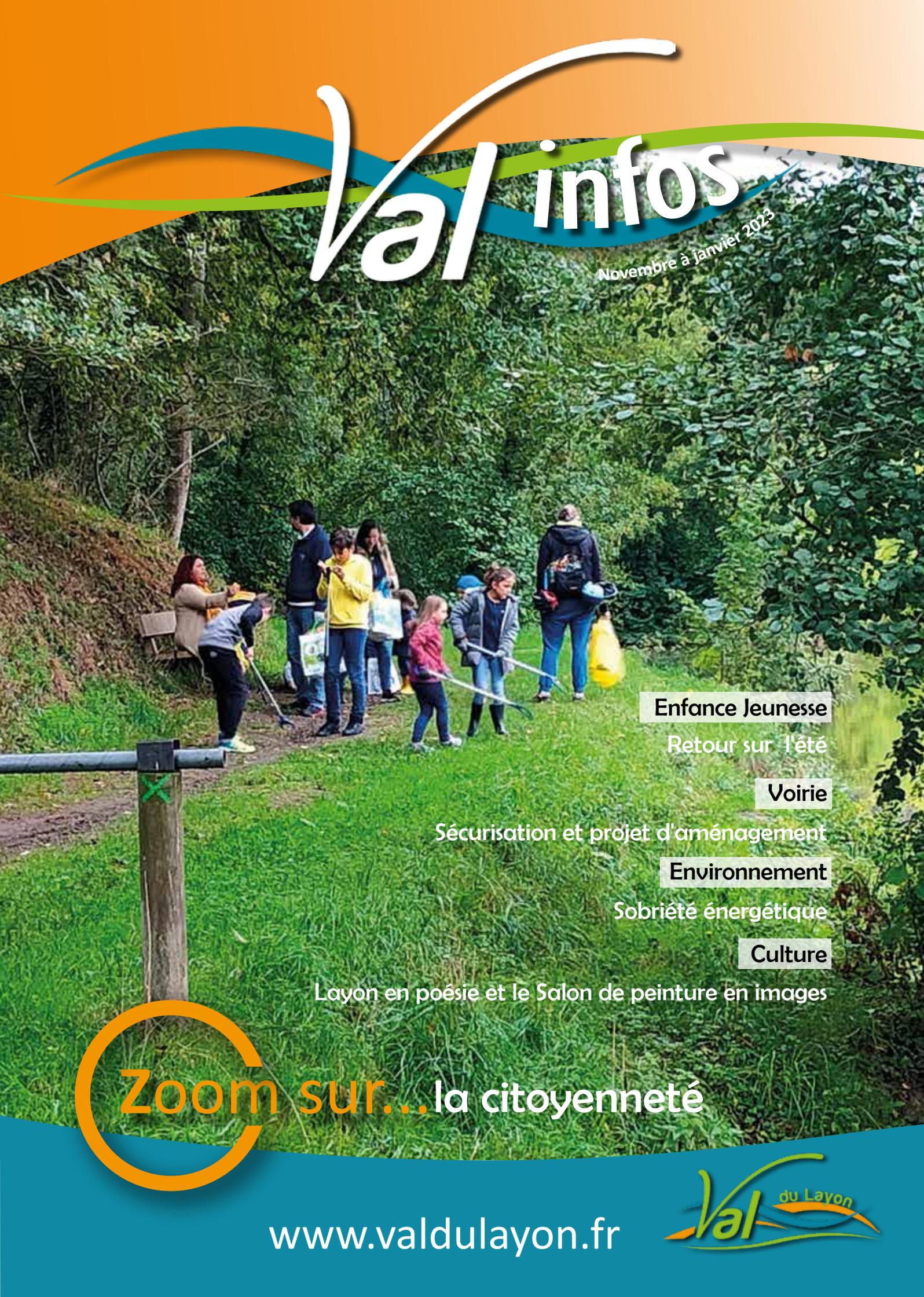


Val infos

Novembre à janvier 2023



Enfance Jeunesse

Retour sur l'été

Voirie

Sécurisation et projet d'aménagement

Environnement

Sobriété énergétique

Culture

Layon en poésie et le Salon de peinture en images

Zoom sur... la citoyenneté

www.valdulayon.fr





La commune

sommaire

Le mot des adjoints	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : la citoyenneté	p.8
Les commissions municipales	p.11 à 19
L'info locale	p.20
Les associations	p.22 à 26
L'agenda	p.27

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon

Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod

Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Dimitri BIDET - Michel COURANT - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot des adjoints

La rentrée...pour tous !

Lorsqu'on évoque la rentrée, on pense bien évidemment en priorité aux écoles et notamment aux maternelles qui découvrent leur classe et doivent intégrer une toute nouvelle organisation au quotidien, tout comme leurs parents d'ailleurs. On espère que tout s'est bien passé pour ces nouveaux écoliers que l'on accueille également sur nos différentes structures périscolaires et de restauration.

Pour Val du Layon, la rentrée se prépare l'été. C'est toute une organisation en amont qui implique l'ensemble des agents comme des élus. Elle ne se limite pas à la commission « Affaires Sociales Enfance Jeunesse » (ASEJ) mais à l'ensemble des commissions.

Il y a la rentrée sportive et culturelle portée par la commission « Culture Information Sport et Vie locale » (CISV) en collaboration avec les nombreuses associations, les bibliothèques-médiathèques... Une rentrée également riche en événements : Blues en chenin, le cinéma de plein air, tournoi de pétanque de la JSL, le circuit poétique, le Trail du Layon, le Marché Inoui... Pour la commission « Développement Touristique et Économique » (DET), la rentrée permet de faire le point sur la saison touristique de nos deux campings, et mener les projets en lien avec les acteurs économiques locaux installés sur notre territoire et la Communauté de commune. La commission « Voirie Bâtiments Environnement et Développement Durable Assainissement » (VBEDDA) fait aussi sa rentrée, son travail en collaboration avec les services techniques permet de planifier et suivre les travaux de voirie, d'assainissement, d'entretien des bâtiments et des espaces verts.

Pour la commission ASEJ, la rentrée c'est une période à la fois dense et stimulante. Pour prendre ses marques, notre nouveau directeur Enfance Jeunesse, Sébastien BRÉGEON, a pu compter sur la connaissance du service et l'expérience d'Elise GILBERT, directrice du service enfance, et les différents référents en restauration, périscolaire et entretien. Ensemble, ils travaillent pour une organisation apportant encore plus d'efficacité et de confort tout en gardant la maîtrise des coûts de fonctionnement. Val du Layon a fait le choix de supporter financièrement 50 % de ces dépenses, l'autre moitié est financée par les familles en tenant compte de leur quotient familial. Notre volonté est d'offrir un service permettant aux familles de confier leurs enfants dans les meilleures conditions possibles de sécurité et proposer un projet pédagogique adapté à tous les âges pour stimuler leur curiosité, accepter leurs différences, les ouvrir au sport, à la culture et à la citoyenneté.

De plus, à la suite de notre travail réalisé avec la chambre d'agriculture sur la réduction des déchets, nous sommes devenus une référence en la matière ! La chambre d'agriculture nous a demandé d'intervenir aux rencontres du réseau local Anjou auprès des

professionnels de la restauration, de fournisseurs, de porteurs de projets pour la réduction des déchets, des élus... Accompagné de Nadège GUILLARME, référente restauration à St-Aubin-de-Luigné, nous sommes déplacés à Terra Botanica afin de présenter la commune, ses équipements et son fonctionnement.

Autre satisfaction, la majorité de nos agents présents l'année passée a fait le choix de rester à Val du Layon pour cette rentrée, c'est rassurant pour les enfants comme pour les parents de retrouver des visages familiers. Par ailleurs, nous sommes confrontés à une pénurie de personnel sur le marché de l'emploi, un seul nouvel agent a été recruté mais, à ce jour, deux postes restent à pourvoir faute de candidature. Les équipes, ayant actuellement pour priorité la sécurité des enfants, auront rapidement besoin de ce soutien pour un fonctionnement optimal et un confort de travail.

La jeunesse de notre population est une force : 450 enfants scolarisés dans nos quatre écoles. Par jour, ce sont 225 enfants qui fréquentent le périscolaire (nos trois accueils périscolaires accueillent en moyenne 25 enfants chacune le matin et 50 le soir) et 350 repas servis. Le fonctionnement du service restauration a d'ailleurs été totalement revu avec la signature d'un nouveau marché en liaison froide. Ce changement de prestataire a nécessité des modifications matérielles et organisationnelles au sein de la cuisine. Des délais de commandes nous ont été imposés et nous avons dû modifier le règlement famille pour les réservations de repas. Cela demande plus d'anticipation pour les parents et moins de flexibilité pour les imprévus de dernière minute. Nous avons fait preuve de souplesse pour le mois de septembre afin de permettre à chaque famille d'intégrer ces nouvelles règles.

Pour les plus grands aussi c'est la rentrée, collège, lycée... Léa, notre coordinatrice Jeunesse a repris ses activités avec les 11 – 17 ans. Très motivée et investie elle permet aux jeunes de se retrouver, et de mener des projets pour financer des sorties ou des camps à l'image de celui de l'été dernier à la Rochelle qui a été une vraie réussite.

Enfin, pour des contraintes techniques liées à la structure du bâtiment, le projet d'espace jeunesse à St-Aubin-de-Luigné est suspendu. Quant au pôle enfance de St-Lambert-du-Lattay, nous espérons un démarrage des travaux dans les prochaines semaines.

L'ensemble de l'équipe et des élus est mobilisé et motivé afin que cette année soit riche, collaborative et constructive pour remplir au mieux sa mission de service public.

Rémi PÉZOT,
maire délégué St-Lambert-du-Lattay
Céline OGER,
adjointe commission ASEJ

le 28/09/2022





L'essentiel des Conseils Municipaux

JUILLET 2022

AMÉNAGEMENT PÔLE ENFANCE

Par délibération n°079/2021 en date du 14 septembre 2021, la commune décidait du lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite de St-Lambert-du-Lattay, sous forme de procédure adaptée avec avis d'appel public à la concurrence. Le cahier des charges techniques proposé avait validé 19 lots et la consultation lancée en octobre 2021 avait permis d'attribuer les 12 premiers lots lors du conseil du 8 février 2022. Une 2^e consultation avait ensuite été lancée en avril 2022 pour les 7 lots déclarés infructueux (4 lots sans aucune offre, 2 lots inacceptables, 1 lot irrégulier). Lors de cette consultation, 17 nouveaux dossiers ont été déposés et analysés par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Une mise en conformité de certaines offres a été réalisée avec une phase de négociation pour certains candidats. Cependant, 1 lot (Charpente) est resté infructueux (aucune offre) et a fait l'objet d'une consultation directe (sans publicité comme le prévoit le code de la commande publique), pour laquelle une offre conforme a été déposée. Il est donc proposé de valider cette deuxième procédure d'appel d'offres en autorisant la signature des lots suivants :

- Lot 1 Terrassements - VRD - Clôtures BOUCHET 74.626,13 euros HT
- Lot 4 Ravalement EURO PEINTURE 41.000,00 euros HT
- Lot 5 Charpente / Bardage VERON DIET 98.851,01 euros HT
- Lot 6 Couverture / Ardoise DENIAUD 90.493,95 euros HT
- Lot 13 Revêtements de sols durs/Faïences CERAM PRO 43.777,01 euros HT
- Lot 18 Electricité RFE 153.134,49 euros HT
- Lot 19 Nettoyage SECA 16.277,41 euros HT
- Total 518.160,00 euros HT

Cumulés avec les premiers lots déjà attribués, cela porte le budget « Travaux » à 1.838.001,47 euros HT pour une estimation initiale (datant de juin 2021) à 1.685.000 euros, soit une augmentation de 9%. Considérant la situation économique

tendue depuis un moment avec notamment les augmentations de prix sur la matière première, le résultat reste cohérent et satisfaisant. En complément, il est indiqué que deux nouvelles subventions (ADEME : 15.680 euros ; SIEMML : 124.000 euros) viennent d'être notifiées. Quant aux derniers dossiers, ils sont en cours de finalisation et vont pouvoir être déposés dans les prochains jours.

AMÉNAGEMENT À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ « LES BASSES SAUNERETTES » RETROCESSION DES ESPACES PUBLICS

Par délibération n°DCM136/2019 en date du 5 novembre 2019, le conseil municipal décidait de donner son accord de principe pour la rétrocession des espaces publics du lotissement des basses Saunerettes à St-Aubin-de-Luigné, sous couvert de certaines garanties demandées par les services de la CCLLA, gestionnaire de la voirie, de l'assainissement et des espaces verts. Pour rappel, ce lotissement a été réalisé par un lotisseur privé, sous statut d'association de riverains (AFUL) et les espaces publics appartiennent à cette association. Il est donc proposé de procéder à la rétrocession de ces espaces publics. Les derniers lots étant vendus (fin 2021) et les travaux désormais réalisés, un état des lieux vient d'être réalisé en présence des parties, lesquelles ont donné leur accord pour rétrocéder les espaces publics dans les conditions suivantes : rachat des terrains à l'euro symbolique, frais de notaires à charge de l'acquéreur, reprise des plantations à charge de l'association. En complément, les dossiers techniques de récolement étant réceptionnés, ils seront transférés aux services de la CCLLA.

L'état des lieux réalisé a été acté par toutes les parties, dont la communauté de communes : il reste des impacts mineurs sur la voirie, sans préjudice, et un arbre que l'AFUL changera à l'automne. Cependant, aucune signature officielle n'a été réalisée lors de la réception. S'agissant des propositions ci-dessus, les conditions de la rétrocession n'ayant jamais été acté par convention, il n'existe aucun document officiel préalable. Il est donc proposé, d'un commun accord avec l'AFUL, de proposer les conditions suivantes :

- Rachat des terrains à 0.5 euros / m², à raison de 3.352 m²,
- Frais de notaires à charge du lotisseur,
- Reprise des plantations (1 arbre à planter) à charge de l'association.

AMÉNAGEMENT PÔLE ENFANCE

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la maison de retraite en pôle Enfance, il a été retenu au stade l'avant-projet de valider l'installation d'une chaudière bois à granulés, qui a fait l'objet d'une consultation. S'agissant de la mairie déléguée de St-Aubin-de-Luigné, considérant l'obsolescence de la chaudière actuelle, une étude de faisabilité a été mandatée auprès du SIÉML dans le cadre de sa mission de conseil en énergies. L'étude ainsi réalisée a validé la possibilité d'y installer une chaudière bois. Ces deux projets sont désormais éligibles dans le cadre du transfert de la compétence bois au SIÉML qui, selon ses statuts et son règlement adhoc, propose de :

- Transférer par la commune de Val du Layon au profit du SIÉML la compétence optionnelle « production et distribution par réseaux techniques de chaleur renouvelable »,
- Approuver le règlement d'exercice de la compétence « production et distribution par réseaux techniques de chaleur renouvelable

- Demander la conception et la gestion de l'exploitation d'une chaufferie bois de la mairie déléguée de St-Aubin-de-Luigné,
- Demander la gestion de l'exploitation d'une chaufferie bois du pôle Enfance de St-Lambert-du-Lattay.
- Il est bien précisé que le transfert de la compétence ne vaut acceptation que des projets qui seront déposés.
- Chaque projet étant spécifique, chaque convention le sera aussi avec des contraintes financières notamment qui évolueront (part fixe et part variable). En transférant la compétence, la commune (ni le service commun) ne devra pas intervenir sur le matériel installé, et encore moins faire venir un intervenant extérieur.

Il est indiqué que l'étude comparative s'est limitée à la seule compétence bois, ce qui s'explique du fait que la géothermie n'était pas techniquement réalisable.

ENFANCE-JEUNESSE VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

La commission ASEJ s'est rassemblée pour repenser le règlement intérieur. Les principales modifications sont les suivantes :

- Les délais de réservation et d'annulation passent à J-2 pour la restauration, le périscolaire et le périscolaire du mercredi,
- Les délais passent à J-7 pour l'ALSH,
- En cas de non-réservation, un doublement du tarif sur le créneau utilisé, sera appliqué pour les activités
- Deux plages de trois heures pour le mercredi périscolaire : 9h / 12h et 13h30 / 16h30

En harmonisant les pratiques sur les activités, ce nouveau règlement avait notamment pour objectif de responsabiliser un peu plus les parents (notamment avec moins de souplesse sur les délais) et de gagner en qualité d'encadrement et de d'animation.

SEPTEMBRE 2022

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CAMPING ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Considérant la difficulté à gérer le camping (accueil, promotion, location) de St-Aubin-de-Luigné, le conseil municipal avait décidé en 2018 d'investir et de confier la gestion du site (autorisation d'exploiter le site) à un prestataire, via une convention d'occupation temporaire du domaine public (durée de 2ans, renouvelable 1 fois).

Le Conseil Municipal décide de confier à la société Camping-Car Park (CCP) la gestion commerciale et technique de l'aire d'accueil des camping-cars,

PARTICIPATION CITOYENNE : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

A voir dans "Zoom sur : la citoyenneté", page 8 et 9.

FINANCES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

En préambule, il est indiqué que ce sujet n'est pas soumis à une décision du conseil : le PPI n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3.500 habitants. Il s'agit d'un outil de travail élaboré à un instant T, qui sera évolutif selon l'avancement des projets

et la situation financière de la commune. Il permet d'avoir une lisibilité sur la durée du mandat des financements programmés ou à programmer. Il faut donc le considérer comme un document de projection et d'orientation, basée sur des estimations : les montants sont des prévisions, les subventions ne sont pas toutes identifiées, les emprunts vont évoluer selon les besoins, la CAF n'est que prévisionnelle, les investissements courants ne sont pas mentionnés (matériel divers, mobilier, équipement des écoles, ressources numériques...).

Trois réunions avaient donc été organisées en mai et juin pour faire un arbitrage financier et opérationnel du PPI présenté lors de budget 2022. La synthèse est ainsi présentée en séance. S'agissant des arbitrages, ils étaient de plusieurs natures :

- Financier : certaines enveloppes d'opérations ont été diminuées ; certaines opérations annulées et/ou indiquées en report ;
- Politique : il a été convenu de réaliser ces arbitrages en tenant compte des critères suivants :
- Priorité à la sécurisation et la mise en conformité des équipements et des bâtiments, avec remise en état du patrimoine conservé : au-delà du critère, il s'agit d'une obligation transversale à tous les projets ;
- Les services proposés aux habitants doivent être équitablement répartis entre les communes déléguées et tenir compte de l'intérêt général : les projets se feront là où ils seront le plus pertinent dans l'intérêt des habitants et du service public. Les projets devront tenir compte du profil de la commune déléguée et renforcer la complémentarité entre les deux (St-Aubin-de-Luigné étant davantage axé sur le Tourisme / Culture ; St-Lambert-du-Lattay étant sur l'Economie / Enfance / Jeunesse) ;
- Mettre en œuvre la liaison douce entre les communes déléguées ;
- Les projets doivent être en accord avec la profession de foi et tenir compte de tout nouvel élément ressorti de l'état des lieux ;

Dans le cadre de ces réunions ont également été traités des projets et sujets plus sensibles, actés sur le principe mais non programmés et non chiffrés. Parmi ceux-ci, il faut retenir :

- Le projet d'Espace jeunesse ;
- Le devenir du coup de Pouce ;
- La réflexion sur les équipements sportifs vieillissants et mal entretenus ;
- Le projet urbanistique de la place Linkebeek (St-Lambert-du-Lattay) ;
- Le chauffage d'ensemble du complexe Mairie/Ecole/Cantine (St-Lambert-du-Lattay) ;
- La réorganisation du service Lecture publique ;
- L'émergence d'un lieu partagé et dédié au milieu associatif.

La synthèse étant faite, il est présenté ensuite l'état de consommation du budget d'investissement 2022 (avec 19,36 % de projets réalisés et 18.70% de projets qui devraient être finalisés sur ce budget). En intégrant le marché lié au Pôle Enfance qui avait été partiellement inscrit en 2022, on atteint presque 70% du budget. Enfin, il est donc fait état du PPI2023/2026, dans lequel il faudra intégrer les RAR de 2022 qui seront maintenus. Le besoin de financement paraît certes élevé mais ne tient pas compte de nombreux paramètres déjà évoqués (simulation d'emprunt, CAF estimée, subventions non identifiées, programmes non chiffrés, ...).

Mise en oeuvre d'une astreinte des élus du bureau pour les urgences en soirée et week-end

Mise en œuvre au 06/09/2022

Les membres du bureau, à savoir Sandrine BELLEUT, maire de Val du Layon, Sylvie CADY, maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné, Rémi PÉZOT, maire délégué de St-Lambert-du-Lattay, les adjoint(e)s, Luce PETITEAU, Marina ACHARD, Céline OGER, Gilles DAVY, Yann BOISSEL, Guy DEVANNE, Jean-Pierre NOBLET et Jean-Luc KASZYNSKI, vice-président communautaire seront d'astreinte pour les urgences des soirs et week-ends uniquement en dehors des heures d'ouvertures des sites administratifs de la commune de Val du Layon (voir encadré ci-dessous).

Le numéro **06 16 71 49 72** permettra uniquement en cas d'urgence non technique d'être en contact avec un élu. Il est inutile de laisser des messages en journée quand les mairies sont joignables. Ce numéro a son utilité en soirées, les week-ends ou jours fériés.

"Quand j'appelle les après-midis où la mairie est fermée au public, je ne peux avoir personne !"

Lorsque les mairies sont fermées à l'accueil physique du public, nos agents sont présents et travaillent ! Vous laissez un message sur le répondeur et s'il y a lieu de vous rappeler, nos services prennent contact avec vous.

Il ne nous semble pas nécessaire de rappeler les métiers de chacun des élus mais en tous cas, nous ne sommes, sur ce mandat, ni plombiers, ni électriciens, entre autres métiers du bâtiments ! Il est donc important de rappeler que cette astreinte n'a rien de technique.

Lorsqu'un message est laissé, une réponse par SMS vous est faite : "nous vous rappelons immédiatement" ou "votre urgence n'est pas vitale, merci de rappeler la mairie dès son ouverture" ou encore "votre demande nécessite l'intervention d'un professionnel, nous prenons votre demande en compte dès demain", et tant d'autres messages possibles selon les appels. Dans tous les cas, vous obtiendrez une réponse par SMS. L'élu rappelle s'il se déplace ou peut aussi vous communiquer des informations permettant de régler la situation à distance.

Par ailleurs, ce qui nous semble intéressant avec nos deux années d'expérience sur les urgences est de connaître les propriétaires d'animaux hors chiens, chats, canaris,



Nous avons de plus en plus d'ânes, moutons, chèvres qui errent sur les routes ou chemins de randonnées mettant en danger les usagers de ces voies qu'ils soient en véhicules ou simplement en promenade.

Nous souhaiterions faire un listing interne des propriétaires privés d'animaux de ce type mais aussi chevaux, NAC (Nouveau Animaux de Compagnie) par exemple. Lorsqu'ils sont retrouvés, ces bêtes peuvent être en panique, tarder à retrouver leurs propriétaires, pouvant engendrer davantage de stress et plus de danger aussi. Sans parler du stress de l'élu qui se retrouve à devoir éviter que trois ânes se baladent sur une route sans savoir à qui ces braves bêtes appartiennent et le tout, la nuit tombante ou dans le noir complet ! Certaines se reconnaîtront.

Merci donc de nous informer par mail mairie@valdulayon.fr en nous indiquant :

- Votre nom et prénom,
- votre adresse
- (+adresse des animaux d'élevage si elle est différente de la vôtre)
- la race de votre animal
- le nombre

Nous avons donc débuté le 6 septembre, merci pour votre tolérance et bienveillance pour ceux qui feraient usage de ce numéro, sur le papier, être maire ou adjoint, c'est toujours facile et encore plus quand on n'y est pas. Cette astreinte d'urgence a été mise en place pour aider chacun de vous. Merci donc de vous rappeler que ces fonctions s'apprennent sur le terrain, au jour le jour.

Et évidemment, le 18 pour les pompiers ou le 17 pour la gendarmerie sont à privilégier pour les cas graves nécessitant leurs présences impérativement et en urgence.

Les membres du bureau de Val du Layon



Horaires d'ouverture des mairies

St-Lambert-du-Lattay :

- Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
- Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

St-Aubin-de-Luigné :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h
- Fermé le mercredi





2023

Sandrine BELLEUT,
maire de Val du Layon

Sylvie CADY,
maire de St-Aubin-de-Luigné

Rémi PÉZOT
maire de St-Lambert-du-Lattay

vous convient pour la nouvelle année
à un temps d'échange et de convivialité.

Vendredi 6 janvier

20h salle Jean de Pontoise - St-Aubin-de-Luigné



Zoom sur... la Citoyenneté



Développer... l'engagement citoyen dans les communes

Il peut prendre des formes diverses : on parlera de « civisme » et du respect de la loi, de « civilité » et du respect des autres, de solidarité et de bénévolat, du dépassement de son individualité et de l'acceptation des différences.

On parlera également de consommation locale, responsable et durable, de participation à la vie publique et politique, de mobilisation collective pour relever les défis et les transitions.

On parlera de développement de l'esprit critique par la discussion, du débat et de l'ouverture aux autres ; on évoquera aussi la conscience du collectif et de l'intérêt général.

D'autres formes de l'engagement citoyen seront plus larges et seront du ressort de la pratique démocratique (vote, candidature), du soutien aux différentes initiatives et au pouvoir d'agir (empowerment).

Enfin on mentionnera également la défense des valeurs de la République :

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

L'élection d'un conseil d'élus est la seule condition concrète posée par la constitution pour que la libre administration soit effective. Sans élection, il ne saurait y avoir de collectivités territoriales.

Bien que la loi du 2 mars 1982 ait prévu dans son article 1^{er} qu'une loi relative au développement de la participation des citoyens à la vie locale serait adoptée, il a fallu 40 ans pour que la participation citoyenne prenne sens et s'ancre comme une nécessité des élus et des habitants de faire vivre leurs communes ensemble.

Alors comment encourager la citoyenneté pour faire société ?

Dans une période de doute, de défiance et de distanciation, la citoyenneté est un statut fédérateur : partager un cadre de règles communes, respectueuses des personnes, des biens, de l'environnement, permettre à chacun de s'épanouir dans le respect de ses droits,

dépasser (sans effacer) les identités sociales, culturelles, culturelles...et reconnaître la diversité des engagements et valoriser l'altruisme. Encourager la citoyenneté, c'est permettre à chacun de s'exprimer et d'agir, de construire des communs et nous rassembler autour de l'intérêt général. C'est être solidaire et lutter contre l'isolement, c'est être audacieux, innovant et relever les défis de demain.

Participer est une forme première de l'engagement citoyen.

La participation du public est une étape essentielle à l'élaboration, l'amélioration de la décision politique. La participation citoyenne favorise un meilleur ajustement et une appropriation plus efficace des politiques publiques. De plus, par sa contribution à une plus grande transparence et une plus grande légitimité, la participation constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance auprès et entre les parties prenantes (ou acteurs) du territoire.

Et sur Val du Layon, qu'en est-il ?

Fin 2021, un groupe spécifique a été créé au sujet des ZNT (Zone de Non-Traitement) mais plus largement sur les relations riverains/vignerons. Ce groupe était constitué d'élus, d'habitants, de professionnels, vignerons mais aussi ouvrier viticole, fournisseur et de représentant de la fédération viticole Anjou Saumur. Ces temps d'échanges ont permis de s'écouter, comprendre les points de vue, apprendre, recevoir un soutien, mettre en relation et construire pour améliorer.

Sécuriser...

Début janvier 2022, nous avons souhaité partager et construire avec les habitants un projet de sécurisation à la Haie Longue. Plusieurs réunions ont été et seront organisées pour présenter les aménagements provisoires et définitifs. Nous proposons de tester plutôt que d'engager définitivement l'aménagement.

Fêter... Villages en scène

Le 11 juin dernier, la commune déléguée de St-Aubin-de-Luigné a accueilli les 20 ans de Villages en Scène (dépendant de la Communauté de communes) lors d'une journée de spectacles de rue. A cette occasion, plusieurs associations de nos deux communes déléguées ont accepté de participer à l'organisation : le Comité des Fêtes de St-Lambert-du-Lattay et l'Amicale Laïque de St-Aubin-de-Luigné ont animé le coin buvette et restauration. Les élus, mais également les écoles, ont fédéré les bénévoles sollicités pour être parties prenantes dans le principal spectacle de DBK (une déambulation à vélo sur nos deux communes). Cette manifestation a vu passer plus de 500 personnes, et tous ont loué l'accueil de la commune et l'organisation de cette fête.

Nettoyer... Matinée écocitoyenne

Le 1^{er} octobre, la commune a souhaité organiser une matinée "Nettoyage de la commune". Toutes les associations de la commune ont été sollicitées, ainsi que les écoles. Des volontaires ont pris en charge le nettoyage de leur hameau, de leur quartier, pour converger vers la mairie (St-Lambert-du-Lattay) et le pôle enfance (St-Aubin-de-Luigné) . Près de 80 personnes ont participé et ramassé plus de 120 kgs de déchets. Cette matinée écocitoyenne était un moment de mieux "vivre ensemble" avec un objectif commun : faire de notre espace de vie, un espace propre et en respect de la nature.



Remerciements également aux chasseurs pour avoir agrémenter le pot final avec des rillettes et des pâtés de sangliers locaux



Veiller... Dispositif "Participation citoyenne"

Lors du conseil municipal de septembre, pour faire suite à une présentation de la Gendarmerie Nationale du dispositif "participation citoyenne", le conseil municipal a approuvé la mise en place du dispositif sur le territoire de la commune de Val du Layon. Dispositif instauré en 2011 par une circulaire ministérielle (circulaire mise à jour en 2019), il consiste à faire participer les acteurs de la sécurité et la population concernée à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat.

Le principe est de désigner des référents sur la commune et de mettre en relation la gendarmerie, la commune et ces citoyens (désignés comme référents), avec pour objectif d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance, et en particulier sur les cambriolages et les vols. Le rôle principal du référent est de faire de la veille (et non de surveiller).

Le dispositif, initié par l'État, est gratuit et diffère de la procédure « voisins vigilants », porté par des prestataires privés. Les logos ont d'ailleurs été modifiés pour ne pas les confondre.

Un premier bilan national évoque une diminution constatée de ces délits de 25 à 40 % selon les secteurs. Et le territoire de Val du Layon est identifié comme pertinent, étant sur la liaison Cholet/Angers et à la liaison de plusieurs croisements. En effet, les délits généralement constatés sont des cambriolages dits itinérants.

Pour mettre en place le dispositif, le conseil municipal doit donner son accord, qui se matérialise ensuite par la signature d'un protocole entre le maire, le préfet et la Gendarmerie, pour une durée de 3 ans.

Le choix des référents est très encadré : ils sont désignés par le maire, auditionnés par la Gendarmerie, qui donne son aval (ou non). La présentation du dispositif doit également faire l'objet d'une réunion publique pour expliquer le principe de sa mise en place. Elle sera organisée avant la fin de l'année.

En conclusion, cinq étapes sont à considérer :

- Décision du conseil
- Organisation d'une réunion publique
- Recueil des candidats au statut de référent
- Mise en place d'une signalétique
- Réaliser un bilan régulier de l'opération

Il est précisé que l'objectif est de recréer du lien entre la population, le référent doit être identifiable facilement et être de confiance. Et, pour que cela fonctionne, il faut également que les référents aient également un retour de la Gendarmerie quant aux actions réalisées.

Outre les cas d'extrême urgence (composer le 17), les référents utiliseront un canal bien spécifique avec les services de l'ordre (mail ou 06 – à définir). Le choix des référents est donc particulièrement important : la qualité et la pertinence des informations échangées avec la Gendarmerie seront la clé de la réussite.

En rappelant le rôle pivot du maire en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, la Gendarmerie nationale rappelle que le maire est en charge de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif. Si le dispositif s'engage sur la volonté des habitants, la commune signera un protocole entre la commune, le préfet et le commandant du groupement de Gendarmerie, afin de définir les modalités du dispositif.

Le dispositif est strictement encadré par la Gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Ce dispositif vise au renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.

Participer...

Enfin la citoyenneté passe aussi par la participation au fonctionnement communal : réunion publique, sondage, groupe de travail mixte élus/citoyen, ...

Pour engager cette démarche d'intégration des citoyens dans les instances communales, il semble nécessaire que les élus y soient préparés, que les services puissent s'organiser afin de favoriser la mise en œuvre. Un groupe spécifique au sein de la commune a souhaité suivre une formation, parce que ça s'apprend que de gérer un groupe, une réunion publique, gérer des conflits, savoir ressortir le meilleur de débats tendus, d'écouter, d'organiser pour arriver au consensus et à un projet. Des groupes de travail mixte élus/habitants ou élus/associations vont être proposés sur des sujets spécifiques nécessitant de croiser les points de vue et profiter de cette intelligence collective. Plusieurs sujets semblent s'y prêter avec probablement une dureté plus ou moins forte.

“ Nous souhaitons donc profiter de l'intelligence collective, permettre à ceux qui le souhaitent de participer différemment qu'en étant élus sans pour autant ne plus tenir compte des institutions. Nous souhaitons être davantage dans la co-construction.

A la suite de cette formation, nous serons en mesure de solliciter chacun d'entre vous. Les sollicitations seront diverses, sollicitations plus larges dans certains cas ou plus réduites pour d'autres.



Une réunion publique sera organisée, nous communiquerons via Intramuros, le site et affichage dans nos communes !

La municipalité tient à remercier les sapeurs pompiers pour leur implication, leur dévouement et leur professionnalisme dans les nombreux incendies de cet été.



Asej Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

CCAS et la semaine bleue, une semaine pleine d'animations !



Randonnée sur les traces du petit train et des fours à Chaux !

Faussement appelé "Petit Anjou", le train qui empruntait l'ancienne ligne de Pont Barré était en fait la ligne La Possonnière – Perray-Jouanet (près de Thouarcé). Votée au conseil municipal de 1873, elle sera opérationnelle en 1884 et sera démantelée en 1954.

Une randonnée dans le cadre de la semaine bleue a été organisée par le CCAS le 4 octobre, sous le soleil. L'histoire de ce petit train et de la construction de cette ligne a été préparée et racontée avec beaucoup de passion par Gaby BUREAU. Il a également évoqué, lors de cette balade de 5,5 kms, l'histoire et le fonctionnement des fours à chaux, qui chauffaient à 1200 °C d'avril à septembre. Près de 30 personnes ont pu profiter de ce bon moment qui s'est clôturé par un traditionnel verre de l'amitié.



Mercredi 5 octobre, une vingtaine de personnes est venue visiter le Musée de la vigne et du vin d'Anjou sous une forme différente. Les visites théâtralisées, à travers les mises en scène d'acteurs passionnés, permettent de remonter le temps, de découvrir ou de re-découvrir le métier de vigneron, tonnelier..., le matériel, les outils...

La banque alimentaire a besoin d'aide !

- La banque alimentaire lutte contre la précarité et le gaspillage.
- Une des sources d'approvisionnement est la collecte annuelle de produits dans les grandes surfaces.
- Vous pouvez nous aider en donnant deux heures de votre temps.
- Appelez M. Pineau au 06 47 91 10 07
- ou allez sur le site banquealimentaire49.org



Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

Enfance : retour sur l'été au sein des accueils de loisirs !

242 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs cet été. Entre sorties, veillées, stages, activités diverses et variées, il y en avait pour tous les goûts.

Malgré la chaleur, nous avons fait au mieux pour maintenir nos activités. Les petits jeux d'eau étaient de rigueur !

Les enfants ont répondu présents aux veillées ainsi qu'aux stages. Ceux-ci ont été appréciés de tous !

Les enfants ont eu l'occasion de partager deux temps forts avec les résidents de l'EHPAD de St-Lambert-du-Lattay. Moment d'échange et de joie pour petits et grands.

Nouveauté de cette année, la soirée « Clin d'œil de l'été » du vendredi 2 septembre. Nous avons mis en avant les projets des jeunes ainsi que l'ensemble des activités menées dans l'été.

La soirée fut un moment agréable et convivial d'échange autour du fonctionnement du service, de partage d'idées pour l'été 2023.





Jeunesse : zoom sur les vacances !

L'été fut animé ! Entre sortie piscine, paintball, rencontre inter centre, balade à vélo, couture, ou encore journée à thème, les activités proposées étaient variées pour le plus grand plaisir des jeunes. Un séjour a même été organisé !

Cette année, la jeunesse a proposé son premier séjour depuis la reprise de l'activité. Tous en minibus direction la Rochelle pour une semaine de camping. Les jeunes ont réalisé diverses activités : visite de l'aquarium et de la ville de la Rochelle, bouée tractée, accrobranches, land-art sur la plage, baignade, grands jeux sportifs. Ils ont également participé aux tâches quotidiennes avec entrain et bonne humeur : un régal pour nous tous !

L'espace jeunesse c'est aussi un projet réalisé grâce aux jeunes et à leur dynamisme ! La vente de saucissons de l'année passée a permis à huit d'entre eux de se rendre au Puy du Fou tous frais payés ! Une belle récompense !

Cette année, les jeunes souhaitent créer de nouveaux projets et s'investir sur des actions d'autofinancement afin de profiter d'une sortie ou d'un séjour de leur choix. Ils étaient d'ailleurs présents lors du cinéma en plein-air le mois dernier. Leur stand proposait une vente de gâteaux, de bonbons ainsi qu'un bar à sirop.

Pour cet automne et les prochaines vacances, deux journées et une soirée d'Halloween seront proposées pour deux groupes d'âges, une pour les 6^e-5^e et une pour les 4^e et plus.

Pour contacter Léa :
jeunesse@valdulayon.fr - 06 11 76 99 88
et "jeunesse Val du Layon" sur les réseaux sociaux



Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Layon en Poésie édition 2

« Layon en Poésie » s'est déroulé les 10 & 11 septembre 2022 sur nos communes de St-Aubin-de-Luigné et St-Lambert-du-Lattay. Plus de 120 personnes ont suivi, sur les sentiers poétiques des deux communes déléguées, les déambulations théâtralisées orchestrées par la Compagnie Chauffe-Brûle.



Actualités

Des déambulations pour faire émerger des contes et des légendes d'hier mais aussi de demain, avec des personnages de fantaisie qui nous ont emmenés dans des univers où la réalité côtoie l'imaginaire en se nourrissant de poésie.

Le samedi, les spectateurs ont embarqué au départ du camping de St-Aubin-de-Luigné, sur un sentier poétique, où poèmes et photographies les ont accompagnés. Ils ont découvert joyeusement le monde du poète René Guy Cadou qui vint souvent se promener à St-Aubin-de-Luigné mais aussi celui d'Hélène Cadou et des poètes de l'École de Rochefort, grande école de poésie. Au son de l'accordéon, les comédiens les ont entraînés sur les rives magnifiques du Layon et de la poésie.

Le dimanche, c'est à St-Lambert-du-Lattay que les nombreux spectateurs ont pris le départ devant le Musée de la Vigne et du Vin. Nos deux fantaisistes, toujours en musique, les ont entraînés dans un univers poétique pour évoquer la vigne, les lavandières, la boule de fort, les chansons et d'autres découvertes sur un sentier nouveau lui aussi balisé de poèmes et de photos.

La Compagnie Chauffe-Brûle a proposé ces déambulations, avec à la conception et mise en espace Alain LAURENCEAU et avec les comédiens Jean-Noël ALLAIN, Dea BERTINI, Alain LAURENCEAU, et Chloé VANDERMAESEN



Nous remercions également l'ensemble Ligeris Cantus pour les chants de la Renaissance, la participation des sportifs et d'un clarinettiste d'une commune voisine, ainsi que le Musée de la vigne et du Vin.

Les panneaux bordant les deux sentiers de promenade ont été conçus et réalisés par la commission culture et Ligne3D, et les photos sont de Matthieu ALEXANDRE. Ces deux sentiers resteront en place et seront donc disponibles à la contemplation toute l'année.

Le Salon estival de peinture s'est déroulé du 23 juillet au 7 août

Pendant ces onze jours d'ouverture, 325 personnes sont venues admirer et acheter les œuvres présentées par notre invité d'honneur « Philippe CHAUVEAU » et les 23 peintres et sculpteurs qui ont fait vivre ce salon.

Le prix de la commune a été attribué à David ASH pour « les arbres bleus ».

Le prix du public a été attribué à Dominique BELLANGER pour "le spectacle est dans la salle".

Félicitations à nos deux lauréats et nous avons aussi beaucoup de reconnaissance pour nos artistes locaux ou ligériens qui sont fidèles à notre exposition.

Prochaine activité organisée par la commission Culture :

Concert de l'Épiphanie
à St-Lambert-du-Lattay (église)
par les Chœurs de Saint Maur
dimanche 8 janvier 2023 à 15h30

Chants de Noël, chœurs sacrés et œuvres contemporaines



Bibliothèque & Médiathèque



AUX MILLE ET UNE PAGES
CHALDEFONS-SUR-LAYON
DENE
ROCHEFORT-SUR-LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ
RESEAU DES MEDIATHEQUES



Prix BD Bull' en Loire Layon Aubance

Du 17 septembre 2022 au 24 juin 2023, venez voter pour votre BD préférée dans les bibliothèques de Val du Layon !

En compétition cette année :

- Jours de sable d'Aimée de Jongh
- Le spectateur de Théo GROSJEAN
- Mes mauvaises filles de Zelba
- Sangoma : les damnés de Cape Town de Caryl FÉREY et Corentin ROUGE
- A fake story de Laurent GALANDON
- Coming in d'Elodie FONT
- Les dames de Kimoto de Cyril BONIN
- Quelqu'un à qui parler de Grégory PANACCIONE
- Le poids des héros de David SALA
- Le divin scénario de Jacky BENETEAUD

Crime à la bibliothèque de Saint-Lambert-du-Lattay

A la bibliothèque de Saint-Lambert-du-Lattay, toutes les nouveautés polars 2020 sont disponibles. De l'horreur au crime passionnel, amateurs de romans policiers, venez trembler à la bibliothèque !



Le bibliobus roule jusqu'à Val du Layon !

Tut tut ! Le bibliobus est de retour. Le bibliobus est une initiative de la région du Maine-et-Loire qui chaque année se déplace dans les communes rurales pour y apporter des nouveautés. N'hésitez plus, des tonnes de nouveaux ouvrages vous attendent dans les bibliothèques de Val du Layon.

A partir du 7 octobre à Saint-Aubin-de-Luigné

A partir du 24 novembre à Saint-Lambert-du-Lattay

Rallye des Petites BULL'

La BD la plus appréciée par les enfants participant au Rallye des Petites BULL' 2021-2022 est Lightfall. Une BD où Béa, une petite fille, vit avec son grand-père, un Cochon-sorcier fabricant de potions et gardien de la Flamme éternelle. Pleine d'aventures, cette BD fût appréciée par une large majorité des participants. Cette dernière est toujours disponible dans les bibliothèques de Val du Layon.



Les coordinateur.rice.s BULL

Le rallye des Petites BULL continue cette année à Val du Layon. Comme l'année précédente, cinq BD destinées aux 9/12 ans (CM/5^e) à lire du 9 novembre au 24 juin. Le principe : répondre à une dizaine de questions, et que le meilleur ou le plus observateur gagne ! Les lecteurs devront choisir également leur BD favorite.

Soirée jeux à Saint-Aubin-de-Luigné

Venez jouer seul, en famille ou entre amis, pour une heure ou toute la soirée. La nature sera à l'honneur : jeux de société pour tous âges, coin jeux pour les plus petits, quizz, mots croisés et fléchés, etc.

Soirée animée par l'association "Histoires de jouer" de Rochefort.

Vendredi 21 octobre à 19h,
Salle Jean de Pontoise.

Tout public. Entrée libre.

Apporter un plat sucré ou salé à partager.

Animation "Mission potager" en partenariat avec Loire Layon Aubance

Exposition à Saint-Lambert-du-Lattay
Dernière chance pour venir visiter l'exposition potager disponible à la bibliothèque de Saint-Lambert-du-Lattay jusqu'au 12 novembre.

Adaptée aux enfants, cette exposition interactive propose jeux et instructions autour des fruits et légumes de saison.

Venez en apprendre plus sur ce qui se trouve dans vos assiettes !

Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps libre à l'accueil en bibliothèque et aimez conter des histoires aux enfants ?

Il vous suffira de vous libérer une matinée par mois entre novembre et juin, et de présenter un ou deux albums de votre choix.

N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires de Val du Layon, Ariane et Alix, pour en savoir plus...

"Des naissances, un arbre"

La commune remettait en mars 2022 un bon aux 80 enfants nés en 2020 et 2021 pour venir retirer un livre dans les bibliothèques : Pablo attend toujours la moitié de ces futurs lecteurs.

Merci aux parents de venir les retirer avant la fin de l'année.



Les accueils de classes

Ils reprennent à la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné après les vacances de la Toussaint pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Horaires d'ouverture des bibliothèques en dernière page du Val Infos

Venez jouer seul, en famille ou entre amis, pour une heure ou toute la soirée.
Soirée animée par l'association rochefortaise « Histoires de jouer ».

Soirée
JEUX DE SOCIÉTÉ
THÈME : LA NATURE

21 OCTOBRE
VENDREDI

Tout public - Entrée libre
À partir de 19h
Apportez un plat sucré ou salé à partager !

Salle Jean de Pontoise - ST AUBIN DE LUIGNÉ

Organisée par la bibliothèque de St-Aubin-de-Luigné, en partenariat avec RézoKILI, le réseau des bibliothèques de Loire Layon Aubance

Renseignements :
bibliotheque.staubin@valdulayon.fr - 02 41 66 31 94

Val du Layon
LOIRE
RÉZOKILI



Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Guy DEVANNE

Membres de la commission : Yann THIBAudeau, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

Travaux voirie : vers une sécurisation de nos routes

A la Haie Longue, depuis juin des aménagements provisoires ont été réalisés et resteront durant une année environ. L'objectif est de tester avant de finaliser les aménagements. Les problématiques sont nombreuses sur ce site et surtout complexes : nuisances sonores liées à de nombreuses motos utilisant le site comme circuit, combinées au site touristique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Deux objectifs à ces aménagements devront être vérifiés : la sécurisation du hameau pour les habitants mais aussi les nombreux touristes, réduction de la vitesse et suppression des pratiques dangereuses des motards. Une 2^{ème} rencontre avec les habitants sera réalisée en fin d'année pour un 1^{er} bilan.

Concernant les traversées de bourg de St-Lambert-du-Lattay (RD17 Rue Rabelais direction St Laurent de la Plaine + RD160 rue de la Belle Angevine et rue du Pont Barré), la 1^{ère} tranche concernant la RD17 est actuellement à l'expérimentation. L'objectif de cet aménagement est de réduire très nettement la vitesse sur cette portion de route intra-bourg. Les travaux sont programmés pour fin 2022 – début 2023. Des aménagements seront étendus sur la rue Jean Tissot afin de sécuriser les accès piétons nombreux vers le plateau sportif.

La 2^{ème} tranche concernant la RD160 est également programmée pour 2023. Parallèlement à ces aménagements, la commune a préempté la vente du bar. En effet, il nous semblait pertinent d'avoir la maîtrise foncière sur cet emplacement toujours dans le principe de sécurisation du carrefour. Le Département nous accompagnera sur ce point précis.

Côté pont de St-Aubin-de-Luigné : le Département prévoit de longs travaux de réfection du pont chevauchant le Layon. Nous en avons profité pour travailler la mobilité douce : un trottoir PMR et sécurisé sera réalisé ainsi qu'un raccordement amont et aval pour une meilleure sécurisation des piétons.

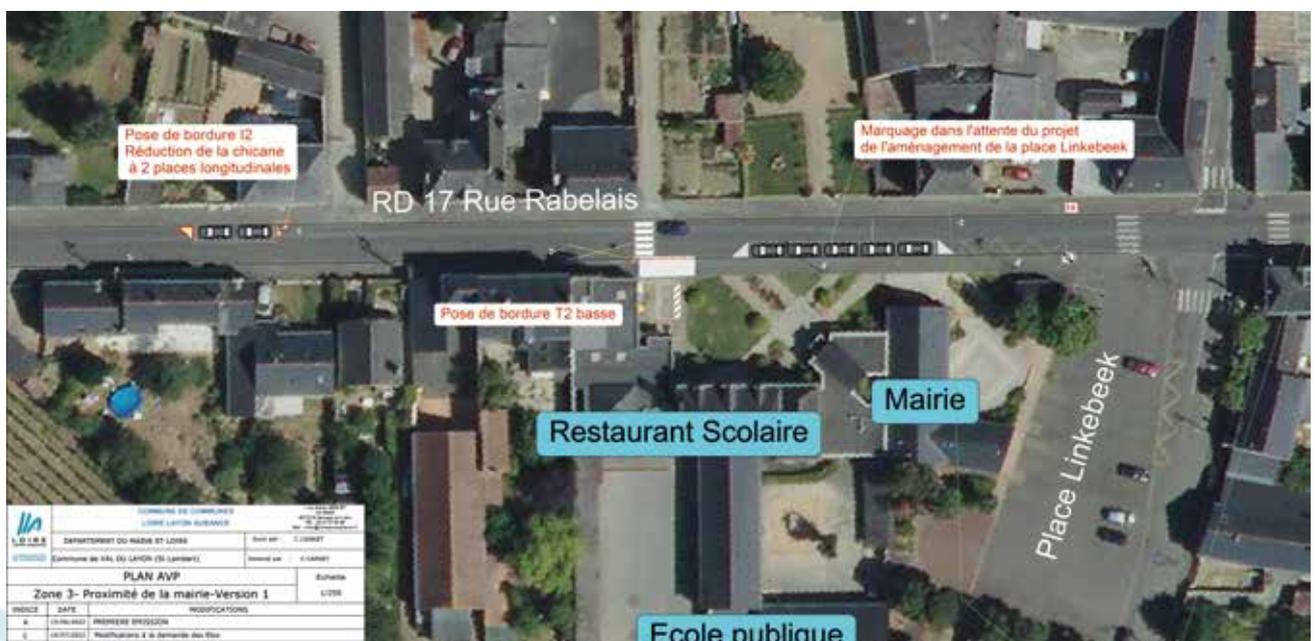
Trois principes majeurs pour nos projets d'aménagement

Pour l'ensemble de nos projets d'aménagements en voirie, nous inscrivons impérativement trois principes : l'accessibilité PMR et piétonne, la mobilité vélo et la gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Pour l'accessibilité PMR et piétonne, il est primordial, si ce n'est obligatoire que les trottoirs ne servent pas de zone de stationnement. C'est strictement interdit et passible d'une amende. Effectivement, lorsque vous vous gariez à ces endroits, vous pouvez contraindre les piétons à emprunter la chaussée, ce qui est très risqué pour eux. De même, se garer sur une piste cyclable est également considéré comme étant un stationnement gênant. Aussi, votre voiture ne doit pas bloquer une sortie de parking, ni contraindre les autres véhicules à chevaucher une ligne blanche. Et votre stationnement ne doit pas non plus obstruer la visibilité des panneaux routiers. Un stationnement PMR obligatoire (et manquant) au plus près de la mairie de St-Lambert-du-Lattay sera réalisé.

Concernant la mobilité cyclable, nous avons défini un programme, la priorité sera d'étudier une liaison St-Lambert-du-Lattay – St-Aubin-de-Luigné puis des aménagements en centres bourgs et enfin les liaisons hameaux – bourgs. De manière plus générale, tous les travaux de voirie devront intégrer des voies vélos. Le programme global ne sera pas réalisé sur ce seul mandat.

Enfin, la gestion des eaux pluviales devra se faire au maximum à la parcelle, nous arrêtons les busages. Ils engendrent de trop forts écoulements provoquant des trop pleins dangereux en cas de forte pluie. Les fossés ont une vocation écologique importante. Avec un entretien raisonné, à savoir en laissant la végétation, cela ralentit et contrôle le flux d'eau pluviale. Les curages intensifs et busages provoquent des flots trop importants créant des « autoroutes » à eau.



zoom sur une portion de la rue Rabelais

Les conséquences en situation d'orage peuvent être catastrophiques pour les riverains. Cette démarche est également inscrite dans le Schéma Directeur des Eaux Pluviales que la commune a engagé. Celui-ci s'imposera dans le prochain PLU.

Dans ce futur PLU sera donc intégré pour toute construction, la gestion des eaux pluviales à la parcelle et l'obligation d'intégrer des espaces de stationnement pour les véhicules du foyer. Les espaces publics ne peuvent être considérés comme des espaces de stationnement quotidien dans un projet de construction, encore moins quand il s'agit des trottoirs. Dans certaines communes voisines, il est autorisé de transformer un garage en pièce d'habitation si et seulement si un espace de stationnement privé est prévu en compensation dans la propriété privée.

Inventaire des zones humides

Dans le bulletin municipal d'avril 2022, il était évoqué le lancement de l'inventaire des zones humides et des éléments bocagers sur tout le territoire communal.

Pour rappel, l'objectif de cet inventaire est d'identifier, délimiter et caractériser ces types de milieux selon des critères très spécifiques, qui aboutira à une cartographie précise par typologie. Et l'ensemble des critères étudiés permettra de hiérarchiser les zones humides et les éléments bocagers selon leurs intérêts et les menaces pesant sur ces milieux.

La phase terrain se terminant à l'automne, les techniciens vont désormais compiler les informations recueillies afin de renseigner la base de données et proposer une cartographie. Ces travaux seront présentés, dans un premier temps, aux groupes de travail constitués sur chaque commune par des personnes qualifiées de ressources locales (membres d'associations ou ayant la mémoire des lieux, agriculteurs/viticulteurs), afin de vérifier que certaines zones n'ont pas été oubliées.



C'est dans un second temps que ces cartographies seront rendues publiques : des atlas seront ainsi mis à disposition pendant plusieurs semaines et un registre pourra consigner toutes les informations des usagers. Dans certains cas, des expertises complémentaires pourraient être réalisées.

Quant à la dernière phase consistant à hiérarchiser les zones à enjeu et à définir des propositions de protection/gestion/restauration de ces milieux, elle sera faite dans le courant de l'hiver.

Sobriété énergétique et protection des ressources naturelles : tous concernés !

Sobriété énergétique, qu'est-ce que c'est ?

La sobriété énergétique implique la modération, voire la réduction de la production et de la consommation d'énergie primaire via un changement de comportement. En définitive, il s'agit d'éviter toute surconsommation d'énergie en tenant compte de notre impact environnemental, mais aussi de ce que sont nos besoins réels. En outre, les bénéfices d'un plan de sobriété énergétique pourraient être multiples :

- une diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et, par extension, de l'empreinte carbone
- une limitation de l'usage de ressources naturelles

Sobriété énergétique, pourquoi ?

Le credo est le suivant : des « économies choisies plutôt qu'un rationnement subi ». Dès lors, le plan doit - théoriquement - permettre d'éviter la mise en place de futures mesures contraignantes.

Face au risque de pénurie lié à la guerre en Ukraine, en matière d'approvisionnement en gaz, et aux opérations de maintenance de nombreuses centrales nucléaires, la France doit impérativement réduire sa consommation d'énergie. Ce qui amène à un plan de sobriété énergétique.

Celui-ci permettrait de sécuriser ces approvisionnements et d'éviter une éventuelle rationalisation de l'énergie, laquelle impacterait fortement les entreprises, entre autres.

- dans un premier temps, il s'agit de mettre en place des mesures axées sur la sobriété.
- en cas de tension accrue, la consommation de gaz serait limitée ;
- au-delà, des coupures de gaz et d'électricité pourront avoir lieu.

Pour qui et comment ?

Nos comportements doivent changer définitivement pour des raisons écologiques mais aussi économiques. Que l'on soit profondément engagé dans l'écologie ou pas du tout, il est nécessaire que nous allions tous dans le même sens de marche. Si certains feront un petit pas, d'autres en auront de plus grands à faire. Ce n'est pas un sujet politique, ce n'est pas une question de parti politique non plus, c'est un sujet humain avant tout. Il y a d'abord la prise de conscience et puis la mise en pratique. Certaines actions peuvent être corrigées immédiatement et simplement, d'autres sont plus complexes et nécessitent des moyens et devront se planifier.

“ **Ce n'est pas de la régression, c'est juste de l'évolution et de l'adaptation. Ce n'est pas à la planète et aux ressources naturelles de s'adapter mais à nous d'arrêter certaines de nos pratiques et protéger nos ressources.** ”

Au regard de l'accélération du réchauffement climatique, dont les multiples répercussions ont jalonné notre été, nous ne pouvons plus trouver d'exceptions et de raisons pour ne pas agir.



Au regard du contexte économique, l'impact de l'inflation sur les budgets est conséquent. Ceux de la commune le sont autant que ceux des ménages. Il nous faut donc, aussi rentrer dans la sobriété énergétique et engager la transition écologique.

La commune se doit d'être exemplaire. Certaines décisions sont déjà appliquées, d'autres vont être mise en place prochainement. Enfin, certains dossiers plus compliqués sont en cours d'étude :

- Éclairage public coupé de 21h30 à 6h30 (économie et réduction de la pollution lumineuse).
- Suppression des illuminations de Noël des bourgs en fin d'année : deux sapins sur la place de l'église à St-Aubin-de-Luigné et sur le parvis de la mairie à St-Lambert-du-Lattay seront éclairés. Les enfants seront invités à venir les décorer. Nous organiserons des ateliers de création de décoration vertueuses et durables issues de récupération de matériaux. Les habitants volontaires pourront rejoindre les jeunes de la commune pour les réaliser ensemble.
- En ce qui concerne l'usage de nos bâtiments communaux, nous tous, élus, associations et agents, devons être vigilants : éteindre l'éclairage dans les espaces non utilisés, ne pas laisser la salle de sports allumée toute la nuit, chauffer les bâtiments mais pas au-delà de 19°, éteindre les appareils en veille comme les ordinateurs, etc.

VBEDDA (suite)

- Respect des arrêtés préfectoraux règlementant l'usage de l'eau. La commune a strictement respectée les arrêtés préfectoraux sur l'usage de l'eau. Cet année la sécheresse s'est installée très vite et nous ne sommes toujours pas sortis des interdictions préfectorales quant à l'usage des eaux de surface, de profondeur et du réseau. L'eau est une ressource précieuse. Nous avons probablement frôlé des restrictions en eau potable. Cela nécessite de repenser totalement nos manières de fonctionner dans la gestion des espaces verts et des terrains de sports en principal. Pour les espaces verts, la démarche est en cours et va monter en puissance dans les années à venir. Pour les terrains de sports, un travail collaboratif va s'engager avec le club de foot, principal utilisateur.

Changement d'énergie de chauffage et amélioration énergétique des bâtiments, ces dossiers sont plus longs mais vont s'engager au fil des années :

- Pôle enfance St-Lambert-du-Lattay : chaufferie bois et objectif de performance énergétique priorisé - 2023
- Mairie St-Aubin-de-Luigné : chaufferie bois, isolation du grenier- 2023
- Mairie St-Lambert-du-Lattay : changement d'énergie à l'étude, arrêt du gaz + amélioration énergétique du bâtiment
- Installation de minuterie d'éclairage partout où cela sera nécessaire et possible
- Isoler les combles non utilisés partout où ce sera possible
- Opter pour des ampoules LED basse consommation

La communauté de communes Loire Layon Aubance vous accompagne dans cette transition d'énergie et amélioration de l'habitat

Information locataire ou propriétaire bailleur

Depuis le 25 août 2022 (conformément à la loi Climat et résilience de 2021), les propriétaires de logements énergivores ont vu leur loyer gelé dans l'attente de la réalisation des travaux de rénovation. À partir du 1er janvier 2023, les logements ayant une consommation d'énergie supérieure à 450 kWh par m2 (le seuil énergétique « décent ») et par an ne pourront plus être proposés à la location. En 2025, ce sera au tour des logements notés G, puis F en 2028 et E en 2034.

Le saviez-vous : les appareils laissés en veille représentent 10 % de la consommation d'énergie annuelle moyenne des foyers français.

A noter dans vos agendas

Conférence sur le solaire et l'énergie citoyenne,



**le lundi 7 novembre
à 20h salle Jean de Pontoise,**

avec :

- Alisée : Association d'information sur l'énergie
- Association ELLA, Energies renouvelables et citoyennes en Loire Layon Aubance

Défibrillateurs semi-automatiques : trois nouvelles implantations sur la commune

L'installation des défibrillateurs semi-automatiques (DAE) au sein des établissements recevant du public (ERP), modulée selon la catégorie et la capacité d'accueil, présente un intérêt considérable en termes de santé publique. La stratégie d'implémentation des DAE doit répondre à 3 logiques :

- La logique du nombre : installer des DAE aux endroits les plus fréquentés ;
- La logique de délai d'intervention des secours d'urgence : installer des DAE dans les lieux où le temps d'intervention des secours est supposé long ;
- La logique d'accessibilité : installer, dans la mesure du possible, les DAE dans les lieux accessibles en permanence en extérieur. Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Il existe déjà deux défibrillateurs semi-automatiques (DAE) sur chaque mairie, trois autres ont été installés : Salle Marylise, Île aux enfants et à la salle des sports. Ils sont également équipés d'un kit pour le massage cardiaque et le bouche à bouche. Une formation sera proposé à nos agents et aux associations pour se familiariser avec leur utilisation.



Salle Marylise



Île aux enfants



Salle de sports



DAE

Rappels sur les prochains travaux et routes barrées à la circulation

À St-Lambert-du-Lattay,

À la suite de travaux de renforcement et/ou d'effacement par la société Bouygues :

- **Pour la rue Pasteur**, la circulation sera règlementée à partir du 3 octobre et ce, pour une durée de 120 jours (chaussée rétrécie). La circulation sera barrée pendant un mois.
- **Pour la rue du Bon Repos**, à compter du 3 octobre et ce, pour une durée de 30 jours, la circulation sera barrée.

Dans les deux cas, une déviation sera mise en place par la route de St Laurent de la Plaine.

À St-Aubin-de-Luigné,

En raison des travaux de terrassement et réfection de chaussée par la société ATS du 24 octobre au 18 novembre 2022, la circulation **rue du père Giraud** (voie sur le pont) - **D106** (en agglomération) sera interdite aux piétons, cyclistes et tous les véhicules y compris véhicule de secours dans les deux sens.

Le stationnement sera également interdit aux droits du chantier et une déviation sera mis en place comme suit :

- Saint-Aubin-de-Luigné - Saint-Lambert-du-Lattay par les RD106, RD54, RD160
- Saint-Aubin-de-Luigné - Chaudfonds sur Layon - Saint-Laurent-de-la-Plaine : par les RD125, RD121 et RD17

L'info locale

Vaccination grippe 2022

Comme les années précédentes, Le Cabinet Infirmier de St-Lambert-du-Lattay propose des permanences pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.

Munissez-vous de votre bon de vaccination que vous avez reçu de votre caisse de sécurité sociale, de votre carte vitale et de votre vaccin. Si vous ne faites pas partie des patients bénéficiant de la prise en charge, vous pouvez tout de même vous procurer le vaccin en pharmacie et vous présenter à la permanence.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la vaccination reste possible sur rendez-vous à domicile ou au cabinet en nous contactant.

Les Infirmier.ère.s

Anne GOURDON - Rémi PEZOT - Jennifer THOMAS
4 rue de la Treille
St-Lambert-du-Lattay
02 41 78 32 53 ou 06 78 82 45 87



Le mercredi 19 octobre
Le mercredi 26 octobre
Le mercredi 2 novembre
de 10h30 à 12h00

Le vendredi 4 novembre
Le vendredi 18 novembre
de 17h30 à 18h45

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ! pensez au recensement !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple pour son inscription au baccalauréat avant 18 ans, inscription dans les auto-écoles pour le code/permis...).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

La fibre arrive à Val du Layon, testez votre éligibilité :

Les données du déploiement du réseau Anjou Fibre sont actualisées de manière hebdomadaire.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site pour suivre l'évolution du statut de votre logement.
<https://www.anjou-fibre.fr/#/test-eligibilite>

LES JEUNES ENFANTS ET LES ÉCRANS

Conférence / débat

MERCREDI 9 NOVEMBRE 20h

SALLE POLYVALENTE DE DENÉE

ENTRÉE LIBRE

par Bruno Méraut

En partenariat avec l'UDAF 49

LES ÉCRANS SONT PARTOUT ET LEURS USAGES SE MULTIPLIENT. QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ? QUELLE PLACE DONNER À CES OUTILS DU QUOTIDIEN ? COMMENT BIEN VIVRE AVEC LES ÉCRANS ?

LES 4 COMMUNES INVITENT LES FAMILLES ET PROFESSIONNELS À CE TEMPS D'ÉCHANGES POUR PARTAGER DES CONSEILS ET DES OUTILS. VENEZ NOMBREUX !

Moze-Iouët Rochefort-sur-Meuse Val anjou numérique Udaf

L'information en temps réel avec Intramuros



INTRAMUROS



Les associations

3 L - Liens, Loisirs, Layan

Nos ateliers ont repris après ces vacances d'été, principalement dans les locaux Salle de la Chasnière, avec de nouvelles activités qui se mettent en place pour cette rentrée.

Vous pourrez donc retrouver :

- Atelier TRICOT ma.pourcher@orange.fr
- Atelier COUTURE cat.casadavant@orange.fr
- Atelier ARTS PLASTIQUES annie_mege@orange.fr

Se mettent en place en cette reprise :

- Atelier FLORAL mc-bodin@orange.fr
- Atelier REPAR CHAISE marie-jodupont@orange.fr
- Atelier BRICO-COUSU mimimauget@gmail.com
- Atelier ANGLAIS f.pourcher@wanadoo.fr
- Atelier CHANT sfjosse@orange.fr
- Atelier MAQUETTES f.pourcher@wanadoo.fr

D'autres activités sont en réflexion.

Pour plus d'informations sur ces activités, fonctionnement, jours, horaires... n'hésitez pas à contacter les responsables des ateliers ou le bureau, par mail : 3lvaldulayon@gmail.com ou par téléphone :

- Sylvie JOSSE au 06 20 86 07 19 ou
- François POURCHER au 06 81 16 12 89



Crû de l'amitié

Jeudi 3 novembre changement d'horaire !
Rendez-vous de 14h00 à 17h30

Jeudi 17 novembre à la Maison du Vin
Repas annuel du club

Marché Inouï

L'ensemble des équipes du marché inouï, les bénévoles, la Cie Atelier de Papier et la cabane à Pain, remercient chaleureusement tous ceux et toutes celles qui sont venu-es nombreux-euses à cette édition, aux publics, aux élèves et professeurs des écoles de Saint-Aubin-de-Luigné, à l'équipe de la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné, à la MAM, aux producteurs-rices du marché, à l'équipe des Entrelacés ainsi que notre maire déléguée Madame Cady pour son implication.

Sans toutes ces présences le Marché Inouï n'aurait pas cette saveur de la rencontre entre l'art et la culture.



Nous commençons à imaginer la suite qui prendra la forme d'une expédition en terre Mayennaise, plus précisément à Lassay les Châteaux avec l'équipe des Entrelacés pour septembre 2023. Nous vous inviterons à venir découvrir cette nouvelle aventure lors d'une réunion publique dont nous vous communiquerons la date très prochainement.

Au plaisir de vous inviter à venir partager une autre forme de rendez-vous originale et conviviale, pour nouvelle aventure sonore et culinaire.

L'équipe du Marché Inouï.

... Séances de cinéma à St-Aubin-de-Luigné ...

L'association Familles Rurales vous propose régulièrement des séances de cinéma au Cercle Saint Louis (théâtre 12 place de l'église) avec images et sons numériques.

En octobre, prochaines séances :

- le 22 : Une belle course à 15h00
- le 22 : Jumeaux mais pas trop à 20h30
- le 23 : Les minions 2 à 15h00
- le 24 : De l'autre côté du ciel à 14h30

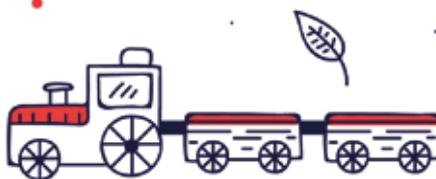
Familles rurales

En novembre, Familles Rurales vous propose sa bourse aux jouets et articles de puériculture :

- le 18 novembre pour le dépôt
- le 19 novembre pour la vente des articles à la salle Jean de Pontoise de St-Aubin-de-Luigné (trois listes de douze articles par famille).

N'hésitez pas à rejoindre l'association de manière régulière ou ponctuelle pour la mise en place des activités proposées.

Ludivine Renou, trésorière Familles Rurales



Ape École Freinet

Enfants et parents ont repris le chemin de l'école et plein de projets ravissent déjà l'APE de l'école Célestin FREINET.

La rentrée débutera avec notre rituelle balade automnale le dimanche 16 octobre. Au cours de cette matinée, ça sera l'occasion pour les familles de se retrouver en se baladant autour de St-Lambert-du-Lattay. Deux randonnées sont proposées et un trail pour les plus sportifs. Pour un retour bien mérité, jeux en bois et gourmandises vous attendront dans la cour de l'école.

Pour ensoleiller et fleurir nos jardins cet hiver, notre vente de bulbes est également toujours proposée. Plusieurs autres ventes viendront bien évidemment s'intercaler dans l'année.



L'hiver passera par la traditionnelle visite du Père Noël à l'occasion de notre marché de Noël. Petits et grands se retrouveront pour ce moment convivial un vendredi soir après l'école.

Et après deux ans d'absence c'est avec une immense joie que nous pourrons réorganiser notre journée "structures gonflables" qui aura lieu le dimanche 12 février 2023 à la salle des sports. Un peu de patience, nous communiquerons plus en détail sur cette manifestation en début d'année mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire que ce sera fous rires garantis entre amis ou en famille.

Et pour terminer l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous le samedi 24 juin 2023 pour la fête de l'école. A vos agendas ! Nous vous attendons avec plaisir !

Et afin que toutes ces journées se déroulent au mieux pour nos enfants, n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main... Toute aide est la bienvenue. Plus on est de fous, plus on rit...

Toute l'équipe de l'APE.



Apel École St Joseph - St-Lambert-du-Lattay

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) est une association loi 1901 de parents d'élèves de l'enseignement privé sous contrat. Avec plus de 900.000 familles adhérentes chaque année, c'est la plus importante association de parents d'élèves en France.

L'APEL de l'école St Joseph de St-Lambert-du-Lattay compte vingt membres avec un bureau composé de six membres. Elle a pour principal but d'organiser des manifestations ou des ventes auprès des parents pour récolter des fonds et pouvoir aider financièrement à l'organisation de sorties scolaires ou autres...

L'année 2021-2022 a été marquée par le retour de la kermesse de l'école. Quel plaisir d'avoir pu vivre ou revivre ce moment tellement attendu par les enfants, les parents, les associations de l'école et le corps enseignant. Deux ans sans kermesse, c'est long. Environ 500 personnes sont venues applaudir le super spectacle préparé minutieusement sous le thème principal de l'année : « Le tour du monde en 140 jours ». Les différents tableaux étaient sublimes et les élèves ont orchestré tout cela en nous montrant leurs talents de danseurs, de chanteurs mais aussi d'acteurs.

L'année 2022-2023 commence pour nous tous. L'APEL est déjà dans les starting-blocks.

Le 25 septembre, vous avez pu participer à la « Rando contée » avec une déambulation dans les sentiers de St-Lambert-du-Lattay pour terminer l'après-midi dans la cour de l'école en écoutant un conte dessiné par la compagnie CALAO, et tout cela avec une histoire inventée par les enfants de l'école.

N'oublions pas nos différentes ventes, devenues des incontournables pour les parents de l'école (gâteaux BIJOU, vente de sirop GIFFARD, sapins de Noël...) mais aussi le marché aux fleurs qui a innové l'année précédente avec une section « bio ». L'année prochaine, le marché sera le samedi 29 et dimanche 30 avril 2023 toujours place Linkebeek.

La prochaine kermesse sera le dimanche 02 juillet 2023 et nous espérons tous vous retrouver pour clôturer cette magnifique année, je l'espère, avec le nouveau thème : « Les Arts s'emmêlent ». Cela annonce plein de surprises. Notre assemblée générale aura lieu en octobre (date à définir) en lien avec l'OGEC et nous serons heureux d'accueillir les nouveaux parents qui souhaitent s'investir dans l'association pour le bien de l'école mais également de nos enfants, toujours dans une ambiance conviviale et festive.

Belle année scolaire à toutes et tous.

Pierre FROGER (président APEL)

Des ballons pour grandir

Tous ensemble pendant septembre en or

Retour sur septembre en or. "Septembre en Or" est le mois de mobilisation internationale dédié à la lutte contre les cancers de l'Enfant. Pendant ce mois de septembre, nous avons participé à plusieurs évènements et organisé notre deuxième manifestation.

Après le lâcher de ballons de l'année dernière, cette année "Des ballons pour grandir" a fait son cirque, le 18 septembre 2022 à l'espace Layon de St-Aubin-de-Luigné.

Sous un soleil réconfortant, les familles sont venues en nombre pour assister au spectacle de cirque de la compagnie "l'autre pas" (enfants de 8 à 14 ans) et au concert du duo "Histoire de". Les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque, à la slack line, se faire maquiller comme les clowns, s'amuser dans les structures gonflables et repartir avec leurs sculptures de ballons.



Actions réalisées

Grâce à l'implication de tous, nous avons pu faire un don à l'Institut Gustave Roussy pour son programme de recherche spécifique contre le gliome infiltrant du tronc cérébral (cancer ne touchant que les enfants).

Nous avons également financé du matériel et des jeux pour le service pédiatrique de l'HAD St Sauveur (Hospitalisation à domicile) et le service oncologie pédiatrique du CHU d'Angers.

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d'adhésion 2022 par mail ou adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

10€ pour l'année et par famille.

desballonspourgrandir@gmail.com ou 06.87.70.81.45

Président : Mickaël Gaudicheau

Contact : Eric Chouviat

Le défi "Septembre en Or" a été relevé haut la main, plus de 1200 gommettes collées nous ont permis de reconstituer le ruban Or, symbole de la cause pour laquelle nous nous mobilisons.

Le public a également apprécié les bottereaux du food truck de Lauryne (La Loire s'en maine) et l'ambiance "Bon enfant" de l'après-midi.

Le 24 septembre, nous étions présents aux portes ouvertes de l'école de pilote de l'aérodrome de Cholet : Aviator's Academy ce qui nous a permis de sensibiliser un nouveau public à notre cause. Un grand merci à l'école qui va nous redistribuer une partie de leurs bénéfices réalisés dans la journée.

Les 24 et 25 septembre nous étions également présents aux trails du Layon de St-Lambert-du-Lattay, organisé par "Courir en Layon", qui encore cette année a décidé de nous aider.

Actions à venir

Le dernier trimestre 2022 est pour nous le moment de se projeter et de commencer à envisager les financements que nous allons mettre en œuvre l'année prochaine. Nous serons présents pour la première fois au trail de l'Hyrome, le 06 novembre, organisé par le Running Val d'Hyrome de Chemillé. Avis aux coureurs qui souhaitent joindre l'utile à l'agréable.



Merci à tous nos partenaires, adhérents, bénévoles, qui nous permettent de faire avancer la recherche et d'améliorer le confort des familles d'enfants malades.



Maison de la nature

Club nature - Saison 2022-2023

Le samedi 10 septembre, la première sortie du club nature a eu lieu. Le thème était "Contes" et "Découvertes des arbres". Dominique, animateur nature, nous a conduit vers la coulée verte et le long du camping à St-Lambert-du-Lattay, à proximité de la Maison de la Nature.

Quatre enfants, ainsi qu'une bénévole/accompagnatrice, ont participé à cette sortie. Dominique nous a conté l'histoire du chat et du renard en quête d'une poule. Il nous a fait découvrir le noyer (feuille et folioles), l'aulne (fleur mâle et fleur femelle), le chêne (la galle du gland et la galle de la feuille ; ainsi que la petite guêpe qui pond à l'intérieur). Nous avons découvert que la feuille de noisetier pouvait être utilisée comme pétard. Installée sur le pull de Dominique, nous avons admiré et observé une mante religieuse. Au cours de notre balade, nous avons dégusté des mûres et du raisin.

Maison de la nature - rue de la coudraye
St-Lambert-du-Lattay 49750 VAL DU LAYON
maison.nat.layon@gmail.com
pour inscription, contacter Dominique : 06 30 54 81 54

Douze jurés en colère
D'après Douze Hommes en colère (1954)
de Reginald ROSE écrivain américain

En votre âme et conscience.

Cher public du théâtre de la Troupe Bacchus, vous êtes bien au tribunal.

Les comédiens vous emmènent pour cette nouvelle saison à la Cour d'Assise où un jeune homme est accusé d'avoir poignardé son père.

Les jurés se sont retirés pour délibérer devant vous.

Est-il coupable ou non coupable ?

Existe-t-il un doute ?

« Elle n'est pas drôle cette pièce », nous direz-vous. Quand, l'année dernière, dans la pièce de Robert Lamoureux, un Satan présomptueux voulait damner cinq femmes innocentes, on rigolait.

Rassurez-vous, ce ne sera qu'une fiction. Quoique . . .

La première : **le samedi 25 février 2023**, suivie d'un cocktail préparé par les comédiens.

Représentations tous les week-ends de mars au Musée de la vigne et du vin d'Anjou à Saint-Lambert-du Lattay.

Vendredi et samedi à 20H30

Dimanche à 16H00 (pas de représentation le dimanche du dernier week-end)

Réservations à partir du 2 janvier 2023 :

- 06 45 13 34 32
- www.latroupebacchus.fr/reservation

Qu'on se le dise.



La Troupe Bacchus



L'agenda

Novembre - Janvier 2023*

(*sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

NOVEMBRE

7 CCLA	Conférence sur le solaire et l'énergie citoyenne	20h salle Jean de Pontoise
19 Amicale laïque	Soirée "Bières d'ici et d'ailleurs", dégustations de bières locales et artisanales du monde et restauration sur place	de 17h30 à 23h - salle Amicale laïque St-Aubin-de-Luigné
18 Familles rurales	Dépôt des articles pour la bourse aux jouets	Salle Jean de Pontoise
19 Familles Rurales	Bourses aux jouets (voir article p.25)	Salle Jean de Pontoise
20 Courir en Layon	Randonnée pour les bénévoles et partenaires des Trails du Layon	Parc Piard, 10h30

DECEMBRE

2 APE école René Guy Cadou	Marché de Noël, à partir de 19h	École René Guy Cadou
2 APE Célestin Freinet	Goûter de Noël, à partir de 16h15	École Célestin Freinet
2 Amicale laïque	Resto à la maison	salle Amicale laïque St-Aubin-de-Luigné
3 Harmonie St-Lambert-du-Lattay Harmonie Trémentines- La Tourlandry	concert gratuit	18h - église de St-Lambert-du-Lattay
4 Harmonie St-Lambert-du-Lattay Harmonie Trémentines- La Tourlandry	concert gratuit	15h - église de La Tourlandry
9 Amicale laïque	Concours de palets	à partir de 19h salle Amicale laïque St-Aubin-de-Luigné
10 École St Joseph	Arbre de Noël	15h30 salle St Joseph St-Aubin-de-Luigné
11 Sapeurs-pompiers	Cérémonie de Sainte-Barbe	Centre de secours St-Lambert-du-Lattay

JANVIER

2 La Troupe Bacchus	Ouverture des réservations (art. p.26)	En ligne ou par téléphone
6 Commune Val du Layon	Voeux 2023	20h salle Jean de Pontoise
7 APE Célestin Freinet	Après-midi récréatif et galette	École Célestin Freinet
8 Commission Culture	Concert des Chœurs de Saint Maur	Église de St-Lambert-du-Lattay

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
Tous les 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} dimanches	Randonnées organisées par l'association 3L	Camping de la Coudraye, 14h Inscription 48h avant au 06 70 81 39 20.

DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi et mardi
de 9h à 12h00
Mercredi
de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 18h00
Samedi* de 9h à 12h et
de 14h à 17h30
(*après-midi réservé aux particuliers)

▷ Chalonnes sur Loire

Lundi et mardi
de 14h à 17h30
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

▷ Rochefort sur Loire

Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

Traitement des déchets- Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Ordures ménagères :
mardi semaines paires
Les emballages :
mardi semaines impaires

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY :

Ordures ménagères et emballages :
mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30
- Dimanche : 10h30-12h30

Contact : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr - 02.41.66.31.94

Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

Contact : mediatheque.stlambert@valdulayon.fr - 02.41.91.18.41

Portail réseau : lireenlayon.fr



AUX MILLE ET UNE PAGES
RESEAU DES MEDIATHEQUES
CHALONNES SUR LOIRE
ROCHEFORT SUR LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ



Prochain Val'Infos

- distribution semaine 3 (janvier 2023)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 12 décembre par mail : communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie.

MAIRIE

VAL-DU-LAYON
www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h-12h
Fermé le mercredi

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30
Levée du courrier : 15h15

*fermé le lundi 31/10
et du lundi 26 au samedi 31 décembre*

POINT POSTE

VIVECO

1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30
Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h

L'information en temps réel
avec Intramuros



INTRAMUROS